



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

PLACE DE LA BRECHE : DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DE
PROJETS AUPRES DE L'ETAT.

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoins :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

-

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

AMERU

**PLACE DE LA BRECHE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU
CONTRAT DE PROJETS AUPRES DE L'ETAT.**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de subvention au titre du FNADT concernant la réalisation du traitement architectural et paysager de la place de la Brèche les services de l'Etat demandent en complément de la délibération n°20100425 du 20 septembre 2010, d'afficher le prorata des recettes de chaque partenaire financier pour chacune des deux phases financières.

Le plan de financement s'établit donc ainsi :

Dépenses en € ht		Recettes	
Phase financière 1		Recettes phase 1	
Béton lavé et pavage pierre	2 008 685 €	Etat	584 430 €
		Conseil Régional	669 495 €
		Ville de Niort	754 760 €
Phase financière 2		Recettes phase 2	
Aménagement paysager	991 695 €	Etat	315 570 €
		Conseil Régional	330 505 €
		Ville de Niort	345 620 €
Total	3 000 380 €	Total	3 000 380 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

Approuver le plan de financement actualisé présenté,
Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat les subventions correspondantes et à signer, le cas échéant, les documents afférents.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE